



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2.02.2026

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal se réunira à la mairie de Roiffieux le :

Lundi 2 février 2026 à 20h00

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes.

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 8/12/2025 et du 22/12/2025

Points soumis à délibération :

N°	Intitulé de la délibération
2026.01.01	Participation communale au titre du contrat d'association avec l'école Saint Joseph pour l'année 2026
2026.01.02	Adoption de l'état d'assiette des coupes de bois de l'année 2026
2026.01.03	Schéma directeur éclairage public
2026.01.04	A Nos Watts : participation en capital de la grappe 2 & signature de la convention
2026.01.05	Fixation des droits de place pour l'année 2026
2026.01.06	Communication des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

A Roiffieux, le 28 janvier 2026

Le Maire : C. DELORD

